



**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques  
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839  
29228 BREST CEDEX 2  
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

[fo.ddfip29@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip29@dgifp.finances.gouv.fr)  
Site Web : <http://www.fo-dgifp-sd.fr/029/>

**COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 2 JUILLET 2015**  
**DECLARATION LIMINAIRE**

Madame la Présidente,

La politique d'austérité et le pacte de responsabilité imposés par le gouvernement montrent leur inefficacité. Le chômage ne cesse d'augmenter, le patronat continue d'exiger de nouvelles atteintes au code du travail et le gouvernement s'obstine à accentuer les coupes claires dans les budgets publics au point de compromettre le niveau de l'investissement public. Pour **Force Ouvrière** « *cette politique est dangereuse socialement, économiquement et démocratiquement* ».

Aux Finances Publiques, la Réforme territoriale aura un impact destructeur alors que les ministres le qualifient de marginal. En effet, utilisant cette opportunité, la Direction Générale suit la feuille de route ministérielle de réduction du maillage territorial du réseau.

Le Syndicat **F.O.-DGFIP** affirme que l'ensemble des projets en cours équivaut à un plan social sans précédent et que les suppressions d'emplois induites vont générer inévitablement des mobilités géographiques et fonctionnelles forcées. Toutes les structures sont concernées (SIP, SIE, SPF, Trésoreries mixtes et spécialisées, directions...) quelle que soit leur taille. Il s'agit de créer des entités administratives démesurées, dans le seul but de continuer à supprimer des emplois au mépris des besoins de l'utilisateur, des missions et des conditions de travail des agents.

De plus, c'est le moment que choisit le gouvernement pour exhumer le dossier du prélèvement à la source auquel **F.O.-DGFIP** est opposé.

Il est vrai qu'il devient tristement habituel que les projets visant à remettre en cause les missions de l'Etat ne sont jamais totalement oubliés et reviennent régulièrement au devant de la scène et hasard du calendrier ou pas, de telles annonces ne peuvent pas tomber plus mal pour exacerber l'amertume des personnels de la DGFIP.

En effet, la campagne de déclarations de revenus vient de s'achever une fois encore dans des conditions difficiles faute d'y affecter les moyens adéquats, et les agents n'ont ménagé ni leurs efforts ni leur engagement professionnel au service des usagers.

Pour **Force Ouvrière**, le débat sur le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu n'est donc pas nouveau, et notre Confédération réaffirme à nouveau son opposition à ce mode de recouvrement, en soulignant notamment le caractère injuste

d'un tel dispositif qui ne concernerait forcément que les seuls salariés et retraités, impliquant au passage la rupture d'égalité devant l'impôt entre salariés, retraités, et non-salariés.

De plus selon la configuration choisie de la retenue à la source et le degré de responsabilité de l'employeur dans cette opération, le contribuable salarié pourrait se voir dans l'obligation de lui transmettre des informations très personnelles (situation familiale, revenu du conjoint, dépenses fiscales), informations sensibles qui pourraient conduire à impacter la négociation salariale voire les plans sociaux.

En outre le risque de défaillance des entreprises est réel, il suffit de constater à quel point certaines d'entre elles ne sont pas à jour de leurs obligations en matière de cotisations sociales. L'Etat accorderait ainsi davantage de confiance aux employeurs qu'à ses propres agents pour assurer la collecte de l'impôt et infligerait un injuste désaveu pour nos services, qui rappelons le assurent chaque année un taux de recouvrement de l'impôt de plus de 99%.

S'agissant maintenant de la tenue de ce CTL aujourd'hui, **FO DGFIP29** constate que le dernier CTL s'est tenu le 12 mars dernier et nous déplorons qu'il ait fallu attendre quasiment plus de trois mois pour une reprise de ce rendez vous institutionnel.

Selon nous, l'organisation des services, voire leurs restructurations, ne peuvent s'accommoder de réunions informelles, et c'est bien cette position que les 4 organisations syndicales de la DGFIP du Finistère vous ont indiqué le 27 avril dernier, en vous demandant l'organisation urgente d'un Comité technique local tout en vous précisant les questions à inscrire à son ordre du jour.

Cette convocation tardive aujourd'hui qui d'ailleurs ne respecte pas le terme d'un mois fixé en pareil cas par le règlement intérieur de ce CTL, en dit long sur la considération que vous portez Madame La Présidente envers les représentants du personnel et leurs mandants.

Sur la question des évolutions du réseau, vous avez donc opté Madame la Présidente pour une stratégie de contournement des organisations représentatives, en préférant distiller vos projets lors de vos visites dans les services, ou par l'intermédiaire de la presse, contribuant ainsi à alimenter en interne un climat déjà fort anxiogène.

Pour **F.O. DGFIP29** le dialogue social départemental devrait se nourrir de meilleures pratiques et d'avantage de transparence de votre part ne nuirait pas à sa qualité.

Pour **F.O.DGFIP29** et notamment sur tous les projets de restructurations, le rôle des Comités techniques locaux doit être renforcé, par la mise en place d'une méthode de travail susceptible d'apporter les éléments concrets du débat local tant en interne (information des agents, des comptables, des organisations syndicales, avis du CTL) qu'en externe (information des élus, du Préfet, convocation de la Commission départementale des Services Publics).

Pour **F.O. DGFIP29** il va s'en dire que cette méthode de travail doit être menée le plus en amont possible, et être aussi en mesure d'évaluer les incidences de ces projets sur la santé, la sécurité et les conditions de vie au travail des agents dans les services concernés, par la présentation au CTL et au CHS-CT de l'impact sur les agents des projets de réorganisations ou de transformation des services.

S'agissant des autres points soumis à l'ordre du jour de ce Comité technique local, nous ne manquerons pas en séance de les évoquer sur le fonds, au moment de l'examen de vos fiches, et de porter nos revendications.

Nous reviendrons sur tous ces sujets et également sur un certain nombre de questions diverses notamment sur les conséquences de la perte de l'OPH à la Trésorerie de Brest Municipale, ou encore le bilan de la liquidation de la prime dite « accueil » en 2015 sur le périmètre 2014, ou encore le bilan du déroulement de la campagne IR.

En conclusion **F.O.-DGFIP** alerte à nouveau les personnels sur la gravité des réformes en cours pour l'avenir des missions et des services de la DGFIP.

**F.O.-DGFIP** réaffirme qu'il faut en finir avec cette politique d'austérité. Il invite tous les agents des Finances Publiques à rejoindre **Force Ouvrière** qui combat en toute indépendance les projets néfastes du gouvernement. L'heure est à la résistance pour bloquer ces plans destructeurs et faire aboutir les revendications :

- Arrêt de la démarche stratégique
- Maintien du statut général et des statuts particuliers
- Arrêt de la régionalisation des services de la DGFIP et des regroupements de postes et services
- Recrutement immédiat des effectifs nécessaires au comblement des 3 000 vacances d'emplois
- Augmentation de la valeur du point d'indice

**F.O.-DGFIP appelle les personnels, ainsi que toutes les organisations qui partageraient cette analyse à se préparer à l'action et à la mobilisation.**